



# AVIS AU PUBLIC

## Loi du 19 décembre 2008 relative à l'eau

Conformément aux dispositions de l'article 24, §1 de la loi du 19 décembre 2008 relative à l'eau, il est porté à la connaissance du public que la **demande d'autorisation** plus amplement décrite ci-dessous a été déposée auprès de l'Administration de la gestion de l'eau (AGE) :

Référence AGE:	EAU/AUT/22/0515	
Objet de la demande :	la construction d'une résidence en zone de protection des eaux souterraines à Grosbous	
Requérant Adresse :	Fort Conchée S.à r.l 2-8, rue Julien Vesque L-2668 Luxembourg	
Date de la demande :	20.06.2022	
Lieu et numéro cadastral	Grosbous	943/5636 A Grosbous
Début de l'affichage :	01.07.2022	
Fin de l'affichage :	10.08.2022	
Remarque(s) :		

Grosbous, le 29.06.2022  
pr. le collège des bourgmestre et échevins,

le président,



le secrétaire